

4132

**IMMUNISATION ET MANIFESTATIONS CLINIQUES
INHABITUELLES LIÉES À L'IMMUNISATION**

Ce sous-centre regroupe les activités en lien avec l'application de l'ensemble des programmes de vaccination prévu au Québec.

ACTIVITÉS

- Vaccination des enfants 0-4 ans, au préscolaire, en milieu scolaire, des groupes à risque et des clientèles vulnérables comme prévu dans les programmes de vaccination adoptés par le gouvernement du Québec
- Vaccination de masse mais non urgente
- Vaccination des personnes présentant des conditions médicales particulières selon les recommandations du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)
- Activités en support aux programmes de vaccination
 - visant la promotion de la vaccination
 - le consentement éclairé
 - la mise à jour du carnet de vaccination en 3^e année du secondaire
 - la compilation et la transmission des données de vaccination demandées
 - la gestion des produits immunisants et les activités visant le maintien de la qualité des produits
 - inscriptions au système d'information vaccinal
- Activités relatives au programme de déclaration des manifestations cliniques inhabituelles postvaccinales :
 - signalement
 - recherche d'information complémentaire
 - information à la clientèle
 - transfert aux cliniciens

CLSC-CH-CHSLD-CR-CJ

Mise en vigueur le :
12-04-01

Révisé le :

Volume
01

Chapitre
04

Page
01

4132

**IMMUNISATION ET MANIFESTATIONS CLINIQUES
INHABITUELLES LIÉES À L'IMMUNISATION**

COÛTS

MAIN-D'OEUVRE

- Salaires
- Avantages sociaux généraux
- Avantages sociaux particuliers
- Charges sociales

AUTRES CHARGES DIRECTES

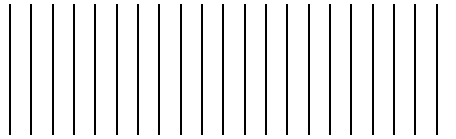
- Services achetés
- Fournitures et autres charges:
 - fournitures médicales
 - imprimés et documentation spécifiques à ce centre d'activités
 - frais d'utilisation d'un service cellulaire et de téléavertisseurs
 - frais de déplacement du personnel affecté à ce centre d'activités
 - frais de congrès et colloques
 - achat ou location de mobilier et d'équipement non capitalisables et non financés par les enveloppes décentralisées
 - fournitures et charges diverses

CLSC-CH-CHSLD-CR-CJ

Mise en vigueur le :
12-04-01

Révisé le :

Volume	Chapitre	Page
01	04	02



4132

**IMMUNISATION ET MANIFESTATIONS CLINIQUES
INHABITUELLES LIÉES À L'IMMUNISATION**

Notes :

1. *Les charges relatives aux cliniques de vaccination antigrippale et aux opérations massives sont imputées à ce s-c/a. Toutefois, les charges liées aux vaccins donnés à domicile demeurent au centre d'activités d'origine si la vaccination est offerte à domicile avec un service spécifique* et celles des cliniques voyageurs sont imputées au s-c/a 4131 – Maladies infectieuses à déclaration obligatoire, les signalements et les éclosions.*
 2. *Les notes inscrites au c/a 4130 s'appliquent à ce s-c/a, le cas échéant.*
-

UNITÉ DE MESURE A) *L'intervention*

B) *L'usager*

À partir du 1^{er} avril 2015, la déclaration de ces unités prendra fin étant donné que le code d'acte de vaccination 6800 n'est plus accepté dans I-CLSC pour les établissements ayant accès à SI-PMI ou dès l'implantation pour les autres.

Ces changements n'apparaissent pas encore au système budgétaire et financier (voir MGF - 057).

* Ex. : Le vaccin antigrippal donné à un usager suivi par l'équipe de soutien à domicile en même temps que le service prévu au plan d'intervention.

CLSC-CH-CHSLD-CR-CJ

Mise en vigueur le :
12-04-01

Révisé le :
15-04-01

Volume Chapitre Page
01 04 03